



RCS : LE PUY

Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00002

Numéro SIREN : 309 047 512

Nom ou dénomination : LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002429

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/002429**
n° de gestion : **1977B00002**
n° SIREN : **309 047 512 RCS Le Puy en Velay**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Puy En Velay certifie avoir procédé le 27/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LINOSSIER OPTIQUE SURDITE - Société par actions simplifiée
37 bis place du Breuil 43000 le Puy-en-velay -FRANCE-

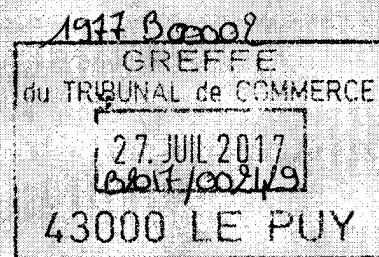
date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



195047



Comptes annuels

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Pour copie certifiée conforme
à l'original de l'original.

LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

37 Bis place DU BREUIL
43000 LE PUY EN VELAY

APE : 4778A -
Siret : 30904751200012

MAZARS ENTREPRENEURS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
20 rue de la Gazelle

43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 0471054400

Fax : 0471038176

Courriel : secretariatlepu@mazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>



Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	13
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2016	Net 30/09/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	7 204	2 505	4 699	7 020
Fonds commercial (1)	343 010		343 010	343 010
Autres immobilisations incorporelles	9 400		9 400	9 400
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 519	32 693	2 826	4 872
Autres immobilisations corporelles	305 009	199 729	105 280	102 867
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	44 051	20 000	24 051	24 276
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	90		90	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	744 283	254 927	489 356	491 506
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	169 561	33 167	136 394	128 527
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 153		12 153	12 218
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	56 542		56 542	77 279
Autres créances	367 816	220 444	147 372	264 132
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 290		13 290	13 290
Disponibilités	128 323		128 323	27 972
Charges constatées d'avance (3)	4 627		4 627	2 472
TOTAL ACTIF CIRCULANT	752 313	253 611	498 702	525 890
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 496 596	508 538	988 058	1 017 396
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

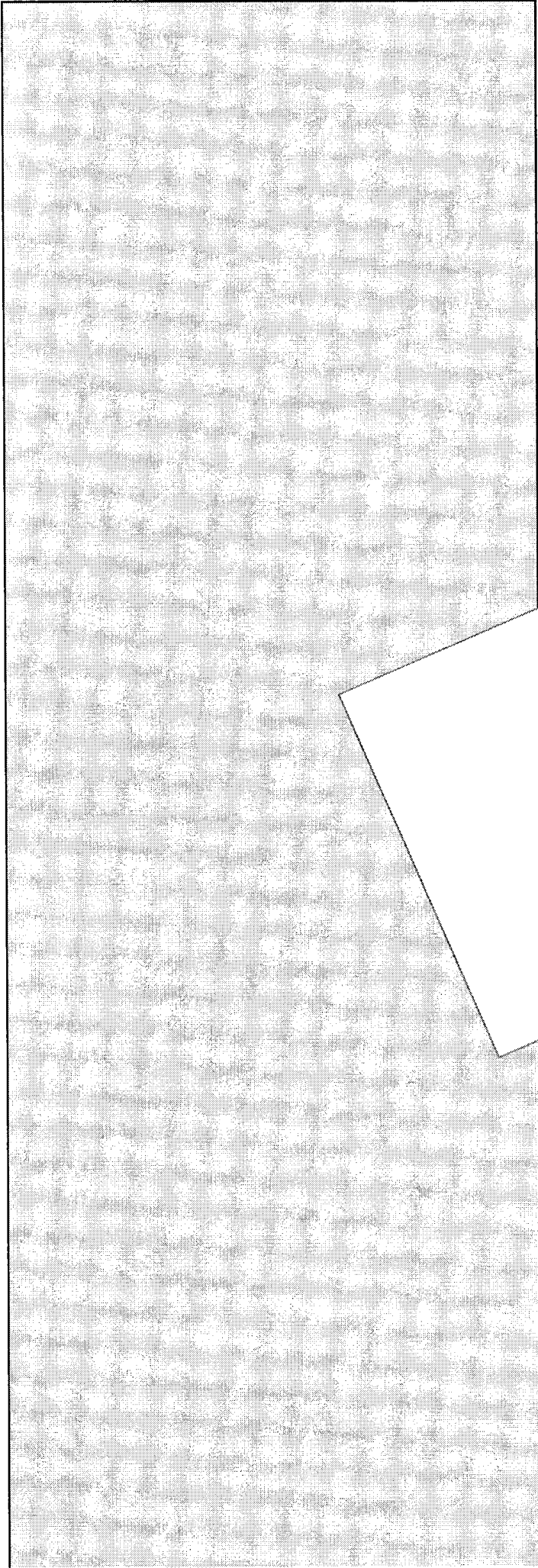
	30/09/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	72 045	72 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	438 719	422 597
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 043	16 121
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	862 807	860 764
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 577	39 876
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 338	5 411
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	589	2 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 449	61 169
Dettes fiscales et sociales	45 297	47 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	125 251	156 632
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	988 058	1 017 396
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 437	19 294
(1) Dont à moins d'un an (a)	107 225	134 870
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	794 877	908 004
Production vendue (services)	1 115	9 700
Chiffre d'affaires net	795 992	917 704
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	385	12 500
Autres produits	2 500	71 377
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	798 877	1 001 581
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	288 438	443 958
Variations de stock	-7 867	-87
Autres achats et charges externes (a)	130 477	178 030
Impôts, taxes et versements assimilés	6 086	9 300
Salaires et traitements	202 743	205 600
Charges sociales	75 481	76 663
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	35 179	42 911
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	53 000	50 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 362	14 388
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	787 898	1 020 762
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 979	-19 181
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	2 135	42 865
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 330	2 232
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 465	45 097
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	958	2 282
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	958	2 282
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 508	42 815
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 486	23 634

Compte de résultat (suite)

	30/09/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	389	15 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	389	15 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	120	
Sur opérations en capital	298	17 029
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	418	17 029
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-29	-1 529
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 414	5 983
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	804 732	1 062 178
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	802 688	1 046 057
BENEFICE OU PERTE	2 043	16 121
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 047	6 524
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 988 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 725 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 228 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Désormais, les ristournes aléatoires comptabilisées dans le compte 754000 apparaissent en autres produits et ne viennent donc plus en atténuation des achats de l'exercice. Cette comptabilisation différente impacte le taux de marge brute présentée. Il en est de même pour la sous traitance (impact peu significatif - non retraité).

Ainsi, le retraitement comptable des ristournes aléatoires donne la marge brute suivante :

Données en k€.

2014/2015	2013/2014	Variations en valeurs	Variations en %	
Chiffre d'affaires	918	866	+ 51	+ 5.93
Achats mses + var stocks	444	421	+ 23	+ 5.46
Ristournes aléatoires	70	48	+ 22	+ 46.16
Marge brute retraitée	544	493		
% Marge brute retraitée	59.25 %	56.93 %	+ 2.32 Points	

Pour mémoire, le taux de marge brute retraitée de 2012/2013 ressortait à 61.59 %.

Autres éléments significatifs

Au niveau fiscal, la SAS Linossier a conclu une convention d'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

- Firm Optic : conclue le 25/09/2007, entrée en vigueur le 01/10/2007.
- Optic Crozatier : conclue le 14/01/2009, entrée en vigueur le 01/10/2009.

La convention prévoit que la société intégrée versera à la société tête de groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long-terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

En date du 05 avril 2016, le fonds de commerce de la filiale Crozat optic a été vendu. Cette société détenue n'a depuis plus d'activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	343 010			343 010
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 546	83	25	16 604
Immobilisations incorporelles	359 556	83	25	359 614
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 519			35 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	164 093	5 910		170 003
- Matériel de transport	38 299	27 244		65 543
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 463			69 463
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	307 374	33 154		340 528
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	44 276		225	44 051
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60	90	60	90
Immobilisations financières	44 336	90	285	44 141
ACTIF IMMOBILISE	711 266	33 327	310	744 283

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	83	33 154	90	33 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	83	33 154	90	33 327
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	25		285	310
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	25		285	310

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	38 112
Éléments réévalués	304 898
Éléments reçus en apport	
Total	343 010

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL OPTIQUE CROZATIER 43000 LE PUY EN VELAY	20 000	-202 588	100,00	-23 131
EURL FIRM'OPTIC 42700 FIRMINY	20 000	58 522	100,00	24 124
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	40 000	20 000	286 419		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Un compromis de vente a été signé pour le fond de commerce exploité dans la société Crozat Optique. L'opération devrait se dénouer en début d'année 2016.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125	2 392	12	2 505
Immobilisations incorporelles	125	2 392	12	2 505
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 647	2 046		32 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 817	17 038		103 855
- Matériel de transport	18 272	10 880		29 152
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 899	2 823		66 723
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	199 635	32 787		232 422
ACTIF IMMOBILISE	199 760	35 179	12	234 927

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 429 075 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	90		90
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 542	56 542	
Autres	367 816	367 816	
Charges constatées d'avance	4 627	4 627	
Total	429 075	428 985	90

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 228
Total	4 228

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 220 444 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
PROV / C-C FILIALE CROZAT OPTIC	220 443
TOTAL	220 443

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 euros décomposé en 5 530 titres d'une valeur nominale de 63,29 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 530	63,29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 530	63,29

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	40 577	23 140	17 437	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 338	1 338		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 449	37 449		
Dettes fiscales et sociales	45 297	45 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	124 662	107 225	17 437	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 244			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	26 543			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 338			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	40 577		36 391
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	40 577		36 391

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 300
CONGES A PAYER	10 284
ORG.SOC. CH/CONGES PAYES	3 702
ETAT AUTRES CH. A PAYER	4 567
Total	24 854

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	4 627		
Total	4 627		

 Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Au mois d'octobre 2016, les parts sociales de la filiale Firm Optic ont été vendues.

Montant des engagements

Les cotisations de retraite versées pour le compte des principaux dirigeants représentent un montant de 0 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 17 734 euros

- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 0 euros

Régimes à cotisations définies

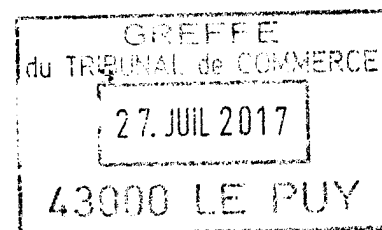
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Montant des cotisations relatives à ses principaux dirigeants : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**LINOSSIER OPTIQUE SURDITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 227 598.00 €
37 BIS PLACE DU BREUIL
43000 LE PUY EN VELAY
309 047 512 RCS LE PUY EN VELAY**



**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUmise A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2017**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 2 043.08 €, de la manière suivante :

- Une somme de 2 043.08 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé aux distributions suivantes :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2014 : Néant

Distribution de réserves en date du 9 septembre 2013 : 32 568 €

Montant éligible à l'abattement de 40% : Néant

Montant non éligible à l'abattement de 40% : 32 568 €

*POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. B.", written over the text "LE PRÉSIDENT".

**LINOSSIER OPTIQUE SURDITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 227 598.00 €
37 BIS PLACE DU BREUIL
43000 LE PUY EN VELAY
309 047 512 RCS LE PUY EN VELAY**



**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2017**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 2 043.08 €, de la manière suivante :

- Une somme de 2 043.08 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé aux distributions suivantes :

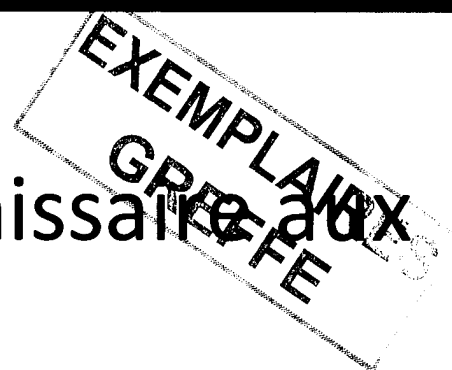
Exercice clos le 30 septembre 2015 :	Néant
Exercice clos le 30 septembre 2014 :	Néant
Distribution de réserves en date du 9 septembre 2013 :	32 568 €
Montant éligible à l'abattement de 40% :	Néant
Montant non éligible à l'abattement de 40% :	32 568 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT*

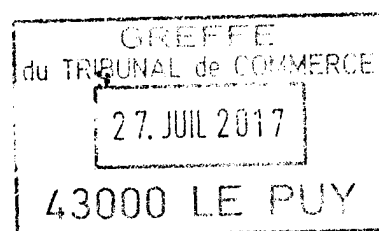
A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Rapports du Commissaire aux Comptes



LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

Exercice Clos le 30 Septembre 2016



LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 350 .000 €uros*

37 Place du Breuil
43000 LE PUY-EN-VELAY

**RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016



LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 350 .000 €uros*

37 Place du Breuil
43000 LE PUY-EN-VELAY

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société « **LINOSSIER OPTIQUE SURDITE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

-I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. .

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

-II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS -

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation retenues par la société, décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

-III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

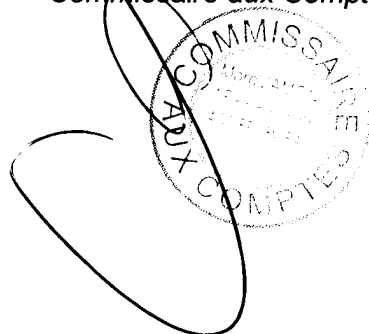
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

♦ ♦ ♦

Fait à Le Puy-En-Velay,
Le 13 février 2017

Pour la société **HERMITAGE AUDIT**,

JAMON MARC,
Commissaire aux Comptes.



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2016	Net 30/09/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	7 204	2 505	4 699	7 020
Fonds commercial (1)	343 010		343 010	343 010
Autres immobilisations incorporelles	9 400		9 400	9 400
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 519	32 693	2 826	4 872
Autres immobilisations corporelles	305 009	199 729	105 280	102 867
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	44 051	20 000	24 051	24 276
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	90		90	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	744 283	254 927	489 356	491 506
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	169 561	33 167	136 394	128 527
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 153		12 153	12 218
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	56 542		56 542	77 279
Autres créances	367 816	220 444	147 372	264 132
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 290		13 290	13 290
Disponibilités	128 323		128 323	27 972
Charges constatées d'avance (3)	4 627		4 627	2 472
TOTAL ACTIF CIRCULANT	752 313	253 611	498 702	525 890
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 496 596	508 538	988 058	1 017 396
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Bilan Passif

	30/09/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	72 045	72 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	438 719	422 597
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 043	16 121
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	862 807	860 764
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 577	39 876
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 338	5 411
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	589	2 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 449	61 169
Dettes fiscales et sociales	45 297	47 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	125 251	156 632
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	988 058	1 017 396
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 437	19 294
(1) Dont à moins d'un an (a)	107 225	134 870
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

VIS
COMMISSAIRE
A
COMPTES

Compte de résultat

	30/09/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	794 877	908 004
Production vendue (services)	1 115	9 700
Chiffre d'affaires net	795 992	917 704
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	385	12 500
Autres produits	2 500	71 377
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	798 877	1 001 581
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	288 438	443 958
Variations de stock	-7 867	-87
Autres achats et charges externes (a)	130 477	178 030
Impôts, taxes et versements assimilés	6 086	9 300
Salaires et traitements	202 743	205 600
Charges sociales	75 481	76 663
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	35 179	42 911
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	53 000	50 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 362	14 388
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	787 898	1 020 762
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 979	-19 181
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	2 135	42 865
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 330	2 232
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 465	45 097
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	958	2 282
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	958	2 282
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 507	42 815
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 486	23 634

VISA

COMMISSAIRE

AUX

COMPTES

Compte de résultat (suite)

	30/09/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	389	15 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	389	15 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	120	
Sur opérations en capital	298	17 029
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	418	17 029
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-29	-1 529
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 414	5 983
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	804 732	1 062 178
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	802 688	1 046 057
BENEFICE OU PERTE	2 043	16 121
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 047	6 524
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 988 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 725 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 228 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Désormais, les ristournes aléatoires comptabilisées dans le compte 754000 apparaissent en autres produits et ne viennent donc plus en atténuation des achats de l'exercice. Cette comptabilisation différente impacte le taux de marge brute présentée. Il en est de même pour la sous traitance (impact peu significatif - non retraité).

Ainsi, le retraitement comptable des ristournes aléatoires donne la marge brute suivante :

Données en k€.

2014/2015	2013/2014	Variations en valeurs	Variations en %	
Chiffre d'affaires	918	866	+ 51	+ 5.93
Achats mses + var stocks	444	421	+ 23	+ 5.46
Ristournes aléatoires	70	48	+ 22	+ 46.16
Marge brute retraitée	544	493		
% Marge brute retraitée	59.25 %	56.93 %	+ 2.32 Points	

Pour mémoire, le taux de marge brute retraitée de 2012/2013 resoortait à 61.59 %.

Autres éléments significatifs

Au niveau fiscal, la SAS Linossier a conclu une convention d'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

- Firm Optic : conclue le 25/09/2007, entrée en vigueur le 01/10/2007.
- Optic Crozatier : conclue le 14/01/2009, entrée en vigueur le 01/10/2009.

La convention prévoit que la société intégrée versera à la société tête de groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long-terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

En date du 05 avril 2016, le fonds de commerce de la filiale Crozat optic a été vendu. Cette société détenue n'a depuis plus d'activité.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	343 010			343 010
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 546	83	25	16 604
Immobilisations incorporelles	359 556	83	25	359 614
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 519			35 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	164 093	5 910		170 003
- Matériel de transport	38 299	27 244		65 543
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 463			69 463
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	307 374	33 154		340 528
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	44 276		225	44 051
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60	90	60	90
Immobilisations financières	44 336	90	285	44 141
ACTIF IMMOBILISE	711 266	33 327	310	744 283

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	83	33 154	90	33 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	83	33 154	90	33 327
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	25		285	310
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	25		285	310

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	38 112
Éléments réévalués	304 898
Éléments reçus en apport	
Total	343 010

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL OPTIQUE CROZATIER 43000 LE PUY EN VELAY	20 000	-202 588	100,00	-23 131
EURL FIRM'OPTIC 42700 FIRMINY	20 000	58 522	100,00	24 124
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	40 000	20 000	286 419		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Un compromis de vente a été signé pour le fond de commerce exploité dans la société Crozat Optique. L'opérateur devrait se dénouer en début d'année 2016.

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125	2 392	12	2 505
Immobilisations incorporelles	125	2 392	12	2 505
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 647	2 046		32 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 817	17 038		103 855
- Matériel de transport	18 272	10 880		29 152
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 899	2 823		66 723
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	199 635	32 787		232 422
ACTIF IMMOBILISE	199 760	35 179	12	234 927

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 429 075 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	90		90
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 542	56 542	
Autres	367 816	367 816	
Charges constatées d'avance	4 627	4 627	
Total	429 075	428 985	90

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 228
Total	4 228

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 220 444 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
PROV / C-C FILIALE CROZAT OPTIC	220 443
TOTAL	220 443

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 euros décomposé en 5 530 titres d'une valeur nominale de 63,29 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 530	63,29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 530	63,29

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

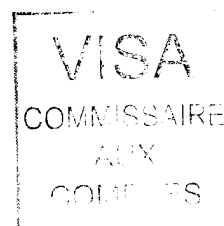
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	40 577	23 140	17 437	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 449	37 449		
Dettes fiscales et sociales	45 297	45 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 338	1 338		
Produits constatés d'avance				
Total	124 662	107 225	17 437	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 244			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	26 543			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 338			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	40 577		36 391
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	40 577		36 391

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 300
CONGES A PAYER	10 284
ORG.SOC. CH/CONGES PAYES	3 702
ETAT AUTRES CH. A PAYER	4 567
Total	24 854

VISA
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	4 627		
Total	4 627		

VIS
COMMISSAIRE
AU
COMPTABLE

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 374 euros



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Au mois d'octobre 2016, les parts sociales de la filiale Firm Optic ont été vendues.

Montant des engagements

Les cotisations de retraite versées pour le compte des principaux dirigeants représentent un montant de 0 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 17 734 euros

- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 0 euros

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Montant des cotisations relatives à ses principaux dirigeants : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.